

Programme d'études de portugais/brésilien professionnel

Prérequis

Aucun prérequis linguistique n'est exigé. Le contenu de la formation est adapté au niveau initial du bénéficiaire, déterminé lors de l'analyse des besoins et du positionnement.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Communiquer en portugais à l'oral et à l'écrit dans le cadre de ses fonctions professionnelles
- Participer à des échanges professionnels par téléphone, visioconférence ou lors de rencontres avec des interlocuteurs lusophones
- Rédiger des messages professionnels simples, notamment des mails et des lettres
- Comprendre et utiliser le vocabulaire courant et le vocabulaire spécifique à sa fonction, notamment dans le domaine de l'édition lorsque cela correspond à ses besoins
- Construire des phrases simples en mobilisant les principales structures grammaticales
- Gagner en spontanéité et améliorer sa prononciation dans des situations de communication variées

Les objectifs opérationnels sont définis et adaptés aux besoins professionnels et au niveau initial de chaque apprenant

Durée et organisation

Durée totale : 40 heures, réparties comme suit :

- 20 heures de cours individuels avec l'enseignant
- 20 heures de travail en autonomie, comprenant des exercices et activités conçus en fonction du niveau, des besoins et des difficultés rencontrées par le bénéficiaire

Les cours sont individuels. La fréquence prévue est d'une séance de 1 h 30 par semaine. Les horaires sont définis en fonction des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant.

Le calendrier prévisionnel est établi en concertation avec le bénéficiaire.

Modalités et délais d'accès

L'accès à la formation se déroule selon les étapes suivantes :

1. Prise de contact avec l'organisme de formation
2. Analyse des besoins, des objectifs professionnels et du niveau initial du bénéficiaire
3. Élaboration d'un programme personnalisé et d'un devis adapté à la demande

4. Validation du devis et des modalités de formation par les parties
5. Définition du calendrier et démarrage de la formation

Le délai d'accès est déterminé en fonction des besoins identifiés, des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant, ainsi que de la validation du devis. La date de démarrage est convenue avec le bénéficiaire avant le début de la formation.

Modalités de déroulement et lieux de formation

La formation est dispensée sous forme de cours individuels :

- Dans les locaux du client
- Au domicile du bénéficiaire
- Dans les locaux du prestataire, à Paris (75017)
- À distance, en visioconférence

Le lieu et les modalités de déroulement sont définis avec le bénéficiaire avant le démarrage de la formation.

Contenu de la formation

Le programme est personnalisé en fonction des besoins de l'apprenant. Les modules suivants constituent une base indicative, ajustée selon son niveau et ses objectifs.

Module 1 – Portugais général : bases linguistiques

- Acquisition du vocabulaire courant
- Apprentissage des principales règles grammaticales
- Construction de phrases simples
- Utilisation des pronoms et des prépositions
- Initiation ou consolidation des temps verbaux : présent, passé et futur proche
- Travail sur la prononciation, l'articulation et l'expression orale.

Module 2 – Compréhension et expression

- Compréhension de documents écrits, audio et vidéo.
- Lecture et exploitation de textes adaptés au niveau de l'apprenant.
- Conversations sur des sujets variés
- Exercices de compréhension et d'expression orales
- Développement de la spontanéité dans les échanges

Module 3 – Portugais professionnel

- Présentation personnelle et professionnelle
- Présentation des activités et des missions exercées
- Acquisition du vocabulaire lié à la fonction et au secteur d'activité
- Entraînement à des situations de communication avec des clients et des partenaires professionnels.

- Préparation aux échanges téléphoniques, aux visioconférences et aux rencontres professionnelles, selon les besoins

Module 4 – Mise en pratique et consolidation

- Jeux de rôle et simulations de situations professionnelles
- Exercices d'expression orale et écrite
- Réutilisation du vocabulaire et des structures grammaticales étudiés.
- Identification et correction des difficultés rencontrées
- Exercices d'application et consolidation des acquis

Le contenu et la progression sont adaptés au niveau initial, aux besoins identifiés et aux objectifs opérationnels de l'apprenant.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation est dispensée en cours individuels par un formateur de langue maternelle portugaise. L'approche pédagogique privilégie la pratique de la langue et la mise en situation. Elle peut comprendre :

- Des conversations guidées et des échanges sur des sujets variés
- Des jeux de rôle reproduisant des situations de la vie courante et du contexte professionnel
- Des exercices de compréhension à partir d'enregistrements audio et vidéo
- Des activités de lecture, de vocabulaire et de grammaire
- Des exercices de prononciation, d'articulation et d'expression orale

Supports pédagogiques :

- Gramática Ativa – Volume 1, éditions Lidel
- Ler, Falar e Escrever Português, éditions E.P.U.
- Articles de presse et autres documents écrits adaptés aux besoins
- Ressources pédagogiques en ligne, audio et vidéo

Les supports sont sélectionnés en fonction du niveau de l'apprenant et des objectifs de la formation.

Modalités d'évaluation

- Analyse initiale des besoins et du niveau linguistique
- Exercices et mises en situation au cours de la formation pour suivre la progression
- Observation de la compréhension et de l'expression orales et écrites
- Bilan pédagogique en fin de formation pour apprécier la progression au regard des objectifs définis

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'organisme étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations éventuellement nécessaires au déroulement de la formation.

Le bénéficiaire peut signaler ses besoins à la référente handicap avant le démarrage de la formation. Les possibilités d'adaptation sont examinées au cas par cas, en fonction de la situation, des besoins identifiés et des modalités de formation envisagées.

Référente handicap : Mme Choum Lovang, également responsable pédagogique.

Les conditions d'accessibilité du lieu retenu et les éventuelles adaptations nécessaires sont examinées en amont. Lorsque cela est pertinent et possible, des modalités à distance ou d'autres adaptations peuvent être envisagées.

Modalités tarifaires

Le tarif de la formation est établi sur devis personnalisé, en fonction du parcours défini à l'issue de l'analyse des besoins, du volume horaire, des modalités de déroulement et des éventuelles adaptations nécessaires.

Le devis précise le coût total de la prestation ainsi que les éventuels frais complémentaires applicables. Il est communiqué au bénéficiaire avant la contractualisation.

La formation débute après validation du devis et accord des parties.

Contact

Responsable pédagogique et référente handicap : Mme Choum Lovang.

Téléphone : 01 46 05 36 06 ou 06 14 12 36 38 - Email : formation@iftiparis.com